

COMPLETITUDE INTERACTIVE ET MOUVEMENTS DISCURSIFS

Eddy Roulet
Université de Genève

[ce papier vise à corriger et à développer la description de la structure du discours monologique dans une perspective conversationnelle présentée dans le chapitre 1 de Roulet & al. 1985; il introduit dans la description le concept de mouvement discursif et précise les concepts d'énonciateur et de monologisme; abordant l'étude des différents modes de réalisation de la complétude interactive dans une perspective dynamique, il permet aussi de mieux saisir les stratégies mises en oeuvre par le locuteur, avec ou sans la collaboration de l'interlocuteur, dans la construction de l'intervention]

La plupart des recherches de ces dix dernières années sur la structure du discours portent soit sur le discours monologique, en négligeant l'inscription de celui-ci dans une perspective dialogique ou interactionnelle, soit sur le discours dialogique, en privilégiant l'étude de l'échange verbal au dépens des interventions qui le constituent. Nous allons esquisser ici une description de la construction du discours monologique dans une perspective conversationnelle en étudiant des conversations téléphoniques extraites du corpus de Schmale-Buton & Schmale 1984 (abrégé dorénavant SBS).

Nous avons présenté dans Roulet & al. (1985) une conception du discours comme négociation qui permet, mieux que la conception bakhtinienne du discours comme interaction, de saisir les contraintes régissant la clôture et la structure des constituants du discours à différents niveaux: échange et intervention.

Toute négociation comporte en principe au moins trois phases: une initiative du locuteur, une réaction de l'interlocuteur et une évaluation du locuteur. On retrouve ces trois phases dans les échanges verbaux même les plus simples, qui sont une forme de négociation; elles sont réalisées par trois constituants, que nous

appelons interventions et qui sont liés par des fonctions illocutoires. Ainsi, dans l'échange suivant, extrait de SBS (nous nous contentons ici d'une transcription simplifiée)

- (1) C: est-ce que le docteur pourrait passer chez madame Vesounard à Mareuil
E: oui je le dirai
C: bien merci (SBS, 185, lignes 6-9)

on distingue une intervention à fonction illocutoire initiative de requête, une intervention à fonction illocutoire réactive d'acceptation et à fonction illocutoire initiative d'information, une intervention à fonction illocutoire réactive d'évaluation.

Pour que la négociation, et corollairement l'échange, puisse se clore, il faut que la réaction de l'interlocuteur et l'évaluation du locuteur soient positives. Nous appelons complétude interactionnelle cette contrainte du double accord qui commande la clôture de la négociation et de l'échange.

Si la réaction ou l'évaluation est négative, on observe une extension de la négociation et de l'échange, qui peuvent compter cinq, sept, neuf phases ou interventions, voire davantage, jusqu'à ce que soit satisfaite la contrainte du double accord. Nous ne développerons pas ici cet aspect de la structure du discours déjà traité dans Moeschler (1982) et dans Roulet & al. (1985).

Nous examinerons en revanche plus longuement une autre contrainte, qui concerne l'intervention: la complétude interactive, pour tenter de mieux saisir ses effets sur la structure et sur la clôture des interventions.

Pour qu'une négociation, et par conséquent un échange, puissent progresser, il faut que chacune des interventions qui les constitue soit claire et complète, c'est-à-dire qu'elle satisfasse aux contraintes communicatives et rituelles de Goffman (1981); il est en effet très difficile de réagir positivement ou négativement à une proposition peu claire ou incomplète comme il est difficile d'évaluer une réaction incomplète. L'incomplétude d'une intervention entraîne en particulier l'ouverture de négociations et d'échanges secondaires qui rompent fâcheusement le fil de la négociation et de l'échanges principaux.

Pour éviter cet écueil, le locuteur d'une intervention s'efforce généralement de construire, en fonction de la situation de communication et de ce qu'il sait ou présume de son

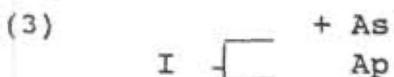
interlocuteur, une intervention claire et complète, satisfaisant à la complétude interactive. Mais, quels que soient ses efforts, le locuteur ne peut jamais être certain par lui-même d'avoir atteint cette complétude, puisque celle-ci est évaluée en dernier lieu par l'interlocuteur. On observe ainsi, dans la construction de l'intervention par le locuteur, des processus d'ajustements successifs qui peuvent faire intervenir plus ou moins ouvertement l'interlocuteur et qui témoignent de ce caractère fondamentalement dialogal du discours monologique relevé par Bakhtine (1978, 102).

Nous tenterons de dégager ici, à partir de l'examen de conversations téléphoniques extraites du corpus déjà cité, les modes de réalisation de la complétude interactive les plus courants et, corolairement, les principaux types de structures d'interventions. Nous nous intéressons donc à la construction de l'intervention, non pour elle-même, en tant que produit achevé, ce qui serait adopter un point de vue exclusivement statique, mais en tant que production, en tant que processus lié au développement temporel de l'interaction, dans une perspective dynamique. Nos schémas viseront à rendre compte de ces deux aspects de la construction de l'intervention.

Le mode de réalisation le plus simple et le plus direct de la complétude interactive d'une intervention consiste à faire précéder et/ou suivre l'acte principal d'actes subordonnés introduisant des arguments et/ou écartant des contre-arguments. Ainsi dans l'intervention suivante:

- (2) bon y voulions vous souhaiter la bounne année
on peut y aller ce soir
(SBS, 178, lignes 10-11)

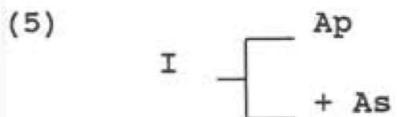
l'acte principal est précédé et complété par un acte subordonné d'argument qui le justifie vis-à-vis de l'interlocuteur. On peut représenter la structure de cette intervention élémentaire par le schéma suivant (où I = intervention constitutive d'échange, + = argument, Ap = acte principal et As = acte subordonné):



L'acte principal peut aussi être suivi d'un acte subordonné d'argument, comme dans l'exemple :

- (4) qu'est-ce qui s'est passé alors
parce que moi Jacques-Alain n'a pas été foutu de me
raconter
(SBS, 21, lignes 8-9)

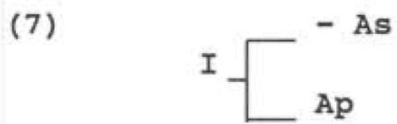
représenté par le schéma:



L'acte principal peut être précédé d'un acte subordonné de contre-argument, comme dans l'exemple suivant:

- (6) ah ben moi j'irai un moment
mais j'y passerai pas ma matinée
(SBS, 330, lignes 25-27)

représenté par le schéma (où - = contre-argument):



L'acte principal peut être suivi d'un acte subordonné de contre-argument, ici un contre-argument potentiel. Ainsi, dans

- (8) faut te forcer faut te forcer à prendre des médi à
manger
même si t'as pas faim
(SBS, 34, lignes 1-2)

dont la structure correspond au schéma suivant:

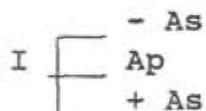


Enfin, l'acte principal peut être précédé d'un acte subordonné de contre-argument et suivi d'un acte subordonné d'argument. Ainsi, dans

- (10) oh ben euh je sais pas si elle a des trucs à vendre
mais elle a pas l'intention d'y aller en vendeuse hein
elle y a l'intention d'y aller en promeneuse
(SBS, 107, 7-9)

représenté par le schéma suivant:

(11)



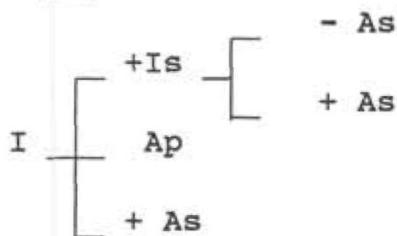
Nous parlerons dans ce premier cas, illustré par les exemples (2) à (10), d'un mode de réalisation de la complétude interactive autonome (seul le locuteur intervient, sans la collaboration de l'interlocuteur), direct (l'intervention est produite d'un seul mouvement, nous y reviendrons) et simple (l'intervention ne comporte pas d'intervention enchâssée).

Autre mode de réalisation direct, mais plus complexe, de la complétude interactive d'une intervention: l'acte principal est précédé et/ou suivi d'interventions subordonnées à fonctions d'argument ou de contre-argument. Ainsi dans l'intervention suivante:

- (12) j'étais passé pour te voir t'à l'heure
mais t'étais pas rendue là
bon j'ai été obligé d'arrêter ce tantôt hein
pis p't'être demain
parce que je souffre de plus en plus hein
(SBS, 330, lignes 6-10)

l'acte principal est précédé d'une intervention subordonnée d'argument (ici un argument pour l'acte d'informer), formée elle-même d'un acte subordonné de contre-argument et d'un acte subordonné d'argument articulés par mais, et suivi d'un acte subordonné d'argument introduit par parce que. La structure de l'intervention peut être représentée par le schéma suivant (où Is = intervention subordonnée):

(13)

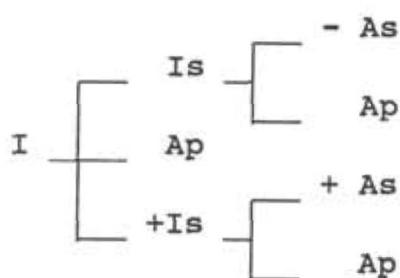


Dans les exemples analysés jusqu'ici, les éléments subordonnés étaient tous de fonctions interactives de type argumentatif (argument ou contre-argument). Mais ce n'est pas toujours le cas. Pour satisfaire aux contraintes communicatives et rituelles et atteindre ainsi la complétude interactive, le locuteur dispose d'autres moyens, en particulier les commentaires métadiscursifs visant à spécifier la fonction illocutoire de l'intervention (voir la description d'Auchlin dans Roulet & al. 1985, chap. 2.1) ou à ménager la face de l'interlocuteur, ou les commentaires situant le contexte de la communication. Ainsi dans l'intervention suivante:

- (14) j'ai reçu votre courrier ce matin
mais je voulais savoir euh
est-ce qu'il faut donner aux enfants euh des duvets
parce que je vois qu'il est question de randonnées
alors je me dis
(SBS, 296, lignes 6-11)

Ici, l'acte principal de demande d'information est précédé d'une intervention subordonnée qui n'est ni un argument ni un contre-argument pour l'acte principal, mais qui spécifie la fonction illocutoire de celui-ci à l'aide d'un marqueur potentiel (cf. Roulet 1981, 16). On peut représenter la structure de cette intervention ainsi:

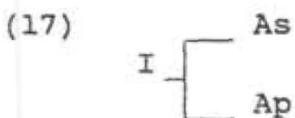
(15)



Dans l'exemple suivant:

- (16) je m'excuse de vous déranger
est-ce que Monsieur Bardot pourrait passer à la maison
cet après-midi s'il vous plaît
(SBS, 198, 7-9)

l'acte principal est précédé d'un acte subordonné dont la fonction, essentiellement rituelle, vise à réduire la menace potentielle de la requête pour la face négative de l'interlocutrice. On aura le schéma suivant:



Enfin, dans l'exemple suivant, qui présente formellement la même structure:

- (18) hum voilà je vous téléphone parce que je suis à Paris et
j'ai fini enfin j'ai récupéré ma thèse aujourd'hui et je
pense aller la porter demain à Cayenne
alors où est-ce que je peux la laisser pour que vous la
trouvez
(SBS, 300, lignes 7-12)

l'acte principal est précédé d'une intervention subordonnée, dont nous n'analysons pas la structure interne, qui n'a pas une fonction argumentative, mais qui précise le contexte situationnel.

Nous parlerons dans ce deuxième cas, illustré par les exemples (12) à (18), d'un mode de réalisation de la complétude interactive autonome, direct, mais complexe (puisque l'intervention comporte des interventions enchâssées).

Dans les deux cas que nous venons d'examiner, le locuteur construit son intervention d'un trait. Même dans l'intervention complexe, aucune des interventions enchâssées, étant donné sa structure et son intonation, n'aurait pu constituer une intervention indépendante, constitutive d'échange. Nous utiliserons désormais le terme de mouvement discursif pour désigner une intervention présentée comme autonome, indépendante et donc potentiellement constitutive d'échange au moment où elle est énoncée. Aussi dirons nous ici que les interventions des exemples (2) à (18) forment chacune un seul mouvement discursif.

Si l'on se met dans la perspective du locuteur, l'élaboration ne se situe pas au niveau de la formulation de l'acte principal, qui paraît déterminé dès le départ, mais dans la présentation et dans la justification de celui-ci.

Il n'en va pas toujours ainsi. Souvent, lorsqu'il a à formuler une requête difficile ou à répondre à une question délicate, le locuteur doit s'y prendre à plusieurs reprises avant de trouver ou de formuler l'acte principal approprié, ou avant de trouver les justifications décisives. L'intervention est formée alors de plusieurs mouvements discursifs.

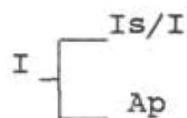
Dans un premier cas, le locuteur construit autour d'un acte directeur une intervention autonome, analogue aux exemples (2) à (18), qui lui paraît satisfaire à la complétude interactive et constitue un mouvement discursif. Puis il se ravise et, jugeant sa première intervention incomplète, il la subordonne rétroactivement à un nouvel acte principal et l'intègre ainsi (pour le concept d'intégration, voir Auchlin, Moeschler & Zenone 1981) dans une intervention autonome de rang supérieur. Ainsi, dans les exemples suivants:

(19) oh j'pense pas non non j'sais pas euh
de toute façon ton ton père ira à St Gildas hein
(SBS, 39, lignes, 1-2)

(20) oui très bon
enfin à part que j'ai été malade
(SBS, 44, ligne 8)

Dans le premier, le locuteur répond à la question il faut pas emmener de pain ni rien en deux mouvements discursifs. Dans un premier temps, il fournit une réponse négative qui interdirait la clôture de l'échange; puis, dans un second temps il introduit à l'aide de de toutes façons un nouvel acte principal qui présente cette réponse négative comme non pertinente et fournit la réponse attendue. Dans le second exemple, le locuteur rectifie après coup à l'aide de enfin une première réaction positive. On peut représenter la structure de ces deux exemples ainsi (où / marque l'intégration d'une intervention, d'abord présentée comme autonome et constituant un mouvement discursif, dans une intervention de rang supérieur, constituant un nouveau mouvement discursif):

(21)



Dans l'exemple suivant, c'est une intervention complexe qui est réévaluée par mais comme contre-argument et subordonnée à un nouvel acte principal:

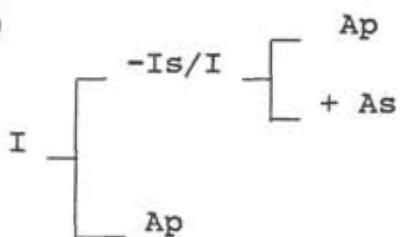
(22) euh j'sais pas trop

parce que j'fais pas mal de planche à voile de saut et
c'est à c'moment-là j'ai dû faire ça
mais euh disons que ça m'arrive de temps en temps et que
ça se manifeste par des maux de tête et par des
troubles digestifs bon j'ai des troubles

(SBS, 229, lignes 8-14)

Manifestement, le locuteur n'a pas de réponse toute faite à la question qui lui est posée. Il est donc obligé de construire progressivement celle-ci. Dans un premier temps, il produit une intervention formée d'un acte principal suivi d'un acte subordonné d'argument introduit par parce que. Bien que formulée comme autonome, ainsi que l'atteste l'intonation, cette intervention ne satisfait guère à la complétude interactive. Le locuteur est donc amené dans un deuxième temps, à l'aide de mais, à marquer cette première intervention comme incomplète et à la subordonner à un nouvel acte principal. Il intègre de ce fait la première intervention dans une intervention de rang supérieur. On obtient le schéma suivant:

(23)

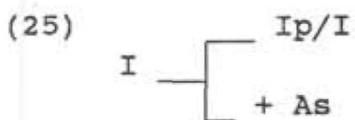


Comme l'indique la structure, où apparaissent deux interventions autonomes I, la réponse est construite en deux temps et est formée de deux mouvements discursifs. Nous parlerons ici d'un mode de réalisation de la complétude interactive d'une intervention autonome (puisque l'interlocuteur n'intervient pas), indirect (puisque l'intervention comporte plus d'un mouvement discursif) et complexe (puisque l'intervention comprend au moins une intervention enchâssée).

De ce premier cas de réalisation indirecte de la complétude interactive, caractérisé par la réévaluation et la subordination rétroactive d'une intervention antérieure, nous distinguerons un autre cas, où le locuteur ajoute après coup un acte ou une intervention d'argument pour compléter sa première intervention; celle-ci alors n'est pas subordonnée rétroactivement à un nouvel acte directeur, elle est intégrée, avec le nouvel acte ou la nouvelle intervention subordonnée de complément, comme intervention directrice dans une nouvelle intervention de rang supérieur. Exemple typique de ce mode de construction de la complétude interactive, l'introduction d'un acte subordonné d'argument à l'aide de d'ailleurs, comme dans l'exemple :

- (24) oui ça pourrait être bien d'en voir une
pas forcément euh à Cayenne d'ailleurs hein
(SBS, 303, lignes 21-22)

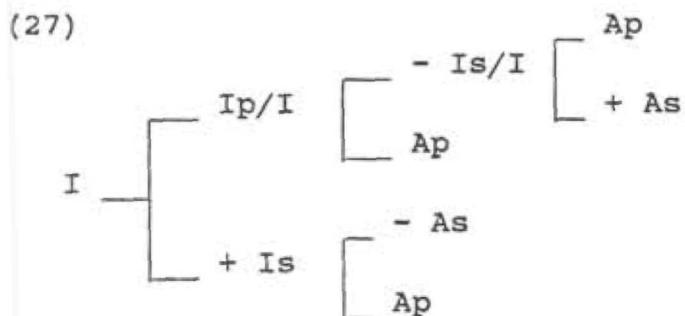
représenté par le schéma suivant:



On trouve un autre exemple de ce processus dans la suite de l'intervention de l'exemple (22), le locuteur enchaînant directement ainsi:

- (26) c'est pas franc c'est peut-être qu'un léger
déplacement
mais j'ai p't'être quelque chose quand même

Cette intervention est formée d'un acte subordonné de contre-argument et d'un acte principal marqué par mais et par quand même. Ce type d'intervention, fréquent dans le discours, remplit généralement la fonction d'argument par rapport à l'acte ou à l'intervention principal(e) qui précède; c'est en effet une manière habile de justifier un acte ou une intervention principal(e) non seulement en introduisant un argument, mais en rejetant simultanément un contre-argument potentiel. Dans le cas qui nous intéresse ici, l'intervention de l'exemple (22), qui se donne dans un premier temps comme une réponse autonome, est complétée dans un second temps par un argument supplémentaire et intégrée avec celui-ci dans une intervention de rang supérieur. On obtient ainsi le schéma suivant, qui reprend et complète le schéma présenté en (23):



La réponse définitive est ainsi formée de trois mouvements discursifs successifs, attestés par les trois I qui apparaissent dans la structure.

Ces trois mouvements discursifs sont la trace de trois points de vue successifs de l'auteur de l'intervention et reflètent trois images différentes de celui auquel l'intervention est adressée. Nous dirons qu'ils sont chacun pris en charge par un énonciateur différent et qu'ils s'adressent chacun à un destinataire différent, bien qu'il s'agisse des mêmes personnes. Comme nous réservions jusqu'ici le terme d'énonciateur à celui qui prend en charge une intervention constitutive d'échange (cf. Roulet & al. 1985), nous devons ici modifier et préciser notre terminologie. Nous utiliserons le terme générique d'énonciateur pour désigner celui qui prend en charge une intervention présentée à un moment du discours comme autonome, comme potentiellement constitutive d'échange, c'est-à-dire ce que nous avons appelé un mouvement discursif. Nous distinguerons alors l'énonciateur d'une intervention effectivement constitutive d'échange, que nous appellerons énonciateur interactionnel de l'énonciateur d'un mouvement discursif subordonné, que nous appellerons énonciateur interactif. Dans l'exemple ci-dessus, la réponse est formée de trois mouvements discursifs (I) produits par trois énonciateurs successifs, deux énonciateurs interactifs et un énonciateur interactionnel.

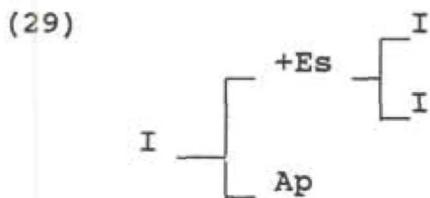
Les différents modes de réalisation de la complétude interactive d'une intervention inventoriés jusqu'ici ne faisaient pas appel ouvertement à la collaboration de l'interlocuteur. Examinons maintenant deux cas où l'interlocuteur participe à la construction de l'intervention, soit à l'initiative du locuteur, soit de sa propre initiative.

Dans le premier cas, plutôt que de présupposer admis par l'interlocuteur les arguments introduits à l'appui de l'acte principal de l'intervention, ce qui pourrait entraîner après coup des dénégations fâcheuses, le locuteur ouvre un échange

subordonné pour s'assurer au préalable de l'accord de l'interlocuteur sur les faits invoqués comme arguments. Ainsi, dans l'exemple suivant:

- (28) B: vous faites partie de la commission de l'allocation compensatrice
C: oui
B: ah bon euh je voudrais savoir euh quels sont les critères qui vous f qui vous qui obligent la commission au rejet
(SBS, 312, lignes 10-15)

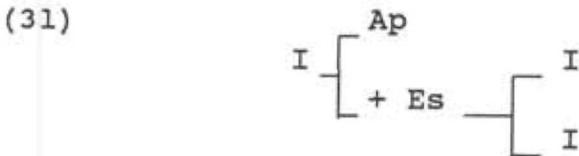
dont la structure peut être représentée par ce schéma:



Le locuteur peut aussi s'assurer après coup de l'acceptation d'un argument par l'interlocuteur, comme dans l'exemple suivant:

- (30) C: c'est à prendre hein
parce que demain soir tu es pris autrement
A: eh ben je serais pas là moi demain soir
on part au Mans là eh demain
(SBS, 179, lignes 5-8)

dont la structure est représentée par ce schéma:



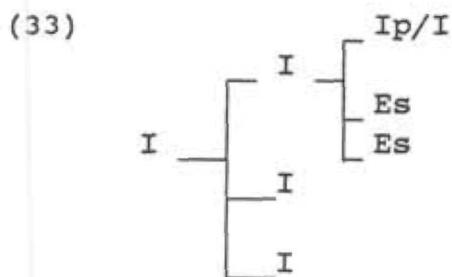
Nous parlerons dans ce cas-là d'un mode de réalisation de la complétude interactive coopératif (puisque l'interlocuteur intervient), direct (car il y a un seul mouvement discursif) et simple (puisque'il n'y a pas d'intervention enchaînée directement dans l'intervention).

Dans le second cas, c'est l'interlocuteur qui, jugeant que l'intervention du locuteur ne satisfait pas à la complétude interactive, ouvre un échange subordonné pour demander les compléments d'information nécessaires et oblige ainsi le locuteur

à compléter son intervention initiale. Celle-ci est alors intégrée comme intervention principale, avec l'échange subordonné, dans une intervention de rang supérieur. Ainsi, dans l'exemple suivant:

- (32) C: je voudrais savoir si je peux avoir un rendez-vous
G: ah de quoi s'agit-il Monsieur
C: j'ai p't'être des enfin je pense avoir une cervicale ou une dorsale de déplacée
G: ah bon et vous vous êtes fait ça quand
C: euh j'sais pas trop parce que j'fais pas mal de planche à voile de saut et c'est à ce moment-là j'ai dû faire ça mais euh disons que ça m'arrive de temps en temps et que ça se manifeste par des maux de tête et par des troubles digestifs bon j'ai des troubles c'est pas franc c'est peut-être qu'un léger déplacement mais j'ai p't'être quelque chose quand même
G: oui écoutez ne quittez pas Monsieur je vais demander à mon mari hein
C: hm d'accord merci
(SBS, 229, lignes 2-20)

La structure de cet exemple peut être représentée par le schéma suivant:

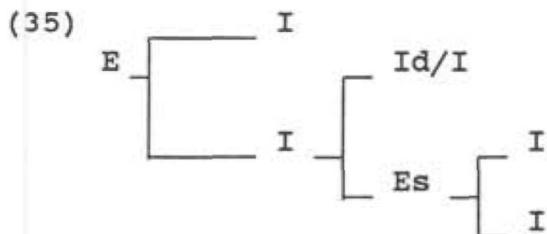


Ainsi qu'on peut le voir sur le schéma, l'intervention initiale de C, qui aurait pu constituer une demande autonome et forme donc un premier mouvement discursif, est complétée dans un second temps à la demande de G. L'intervention initiale et les échanges subordonnés de complément d'information s'intègrent dans une intervention de rang supérieur, constituant ainsi un second mouvement discursif.

On traitera de la même manière les échanges subordonnés de vérification qui suivent fréquemment une réaction négative. Ainsi, dans l'exemple:

- (34) S: est-ce que le docteur Chéreau est ici
C: non Madame il est pas rentré
S: il est pas rentré
C: oui
(SBS, 190, lignes 6-9)

que nous représentons par le schéma suivant:

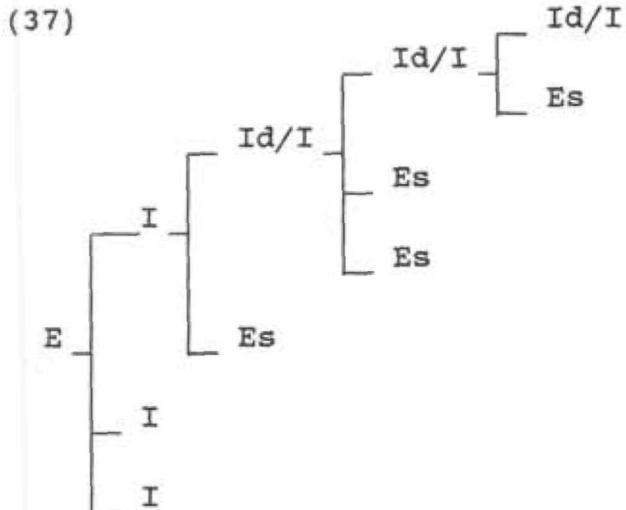


Nous parlerons dans ce cas d'un mode de réalisation de la complétude interactive de l'intervention coopératif (puisque l'interlocuteur intervient), indirect (puisqu'il y a plus d'un mouvement discursif) et complexe (puisqu'il y a une intervention enchaînée).

Les deux modes coopératifs peuvent se combiner, le locuteur et l'interlocuteur ouvrant à tour de rôle des échanges subordonnés pour compléter l'intervention initiale. Ainsi, dans l'exemple suivant:

- (36) A: est-ce que je pourrais parler à Monsieur Jacques Guimard s'il vous plaît
D: Monsieur comment
A: Jacques Guimard
c'est bien l'Hôtel du Centre
D: oui
A: et il doit y avoir une réunion du club ce soir
D: oui il y a le club
c'est Monsieur comment qu'vous m'avez dit
A: Monsieur Jacques Guimard
D: ah oui Monsieur Jacques Guimard j'sais pas s'il est arrivé j'veais voir hein
A: bon
(SBS, 53, lignes 5-15)

La structure de cet exemple peut être représentée par le schéma suivant:



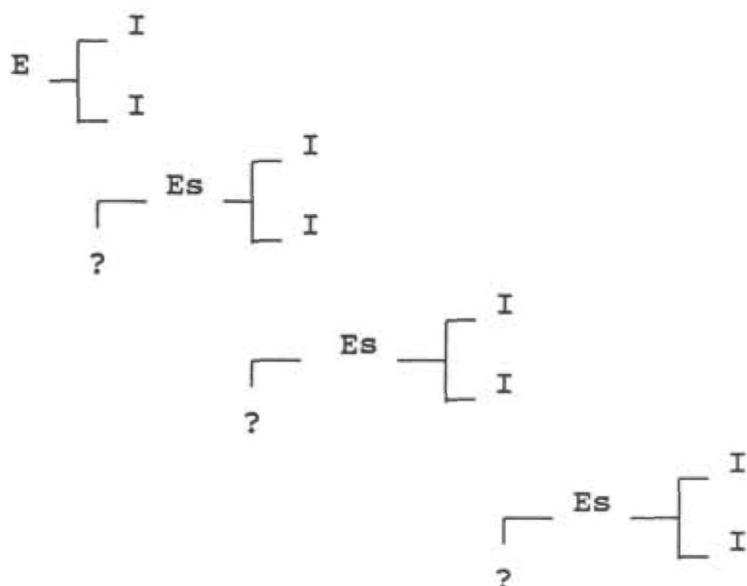
L'intervention initiale est ainsi construite en quatre mouvements discursifs.

La description proposée ici s'écarte de celle présentée dans Roulet (1981) et reprise dans Roulet & al. (1985), qui considérait les échanges subordonnés de complément d'information comme des préalables à la réaction, subordonnés à celle-ci. Cette hypothèse, antérieure à l'introduction du concept de complétude interactive dans Roulet & al. (1985), n'est guère compatible avec celle-ci. Ce que l'interlocuteur cherche à obtenir, par l'ouverture d'un échange subordonné de complément d'information, c'est que le locuteur complète son intervention; aussi paraît-il plus approprié d'intégrer cet échange dans la construction de cette intervention. En outre, la première hypothèse soulève de gros problèmes, signalés en particulier par Egner dans une thèse en préparation, quant au rattachement des échanges subordonnés, notamment lors de la multiplication d'échanges subordonnés de complément d'information enchâssés successivement les uns dans les autres. L'exemple suivant, s'il est littéraire, illustre parfaitement ces problèmes:

- (38) P: Que fais-tu là?
I: Je bois.
P: Pourquoi bois-tu?
I: Pour oublier.
P: Pour oublier quoi?
I: Pour oublier que j'ai honte.
P: Honte de quoi?
I: Honte de boire.
(St Exupéry, Le Petit Prince, XII)

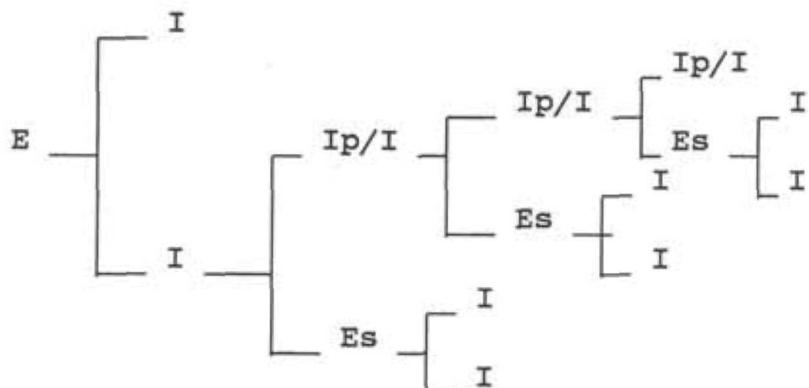
Chacun des échanges subordonnés donne un complément d'information à l'intervention qui précède immédiatement; en outre, aucun ne peut être subordonné à une intervention ultérieure de rang supérieur, puisqu'il n'y en a pas jusqu'à la fin de l'interaction. Au lieu d'une construction

(39)



dans laquelle on ne sait à quoi rattacher les échanges subordonnés, on aura le schéma suivant:

(40)



Dans notre tentative de description de la construction du discours monologique dans une perspective conversationnelle, nous avons été amené à distinguer deux modes principaux de réalisation de la complétude interactive d'une intervention: un mode autonome, où l'interlocuteur n'intervient pas directement, et un mode coopératif, qui fait appel à la collaboration de l'interlocuteur. On observera, pour reprendre les distinctions introduites dans Roulet & al. (1985), qu'au mode de réalisation autonome de la complétude interactive correspond une structure monologale

(produite par un seul locuteur/scripteur) et monologique (c'est-à-dire une structure d'intervention, avec des constituants subordonnés à un acte ou à une intervention principale) alors qu'au mode de réalisation coopératif correspond une structure dialogale (deux locuteurs/scripteurs) et monologique.

L'introduction du concept de mouvement discursif et l'établissement d'une nouvelle distinction entre deux types d'énonciateurs: l'énonciateur interactionnel et l'énonciateur interactif nous amènent enfin à reconsidérer et à préciser le concept de monologisme. Nous introduirons une distinction entre monologisme simple, quand l'intervention est produite en un mouvement discursif par un seul énonciateur (l'énonciateur interactionnel) et monologisme complexe, quand l'intervention est construite en plusieurs mouvements discursifs par au moins deux énonciateurs successifs (un énonciateur interactionnel et un ou plusieurs énonciateurs interactifs) subordonnés les uns aux autres.

Des deux types de discours monologique, seul le premier, où le locuteur satisfait d'un mouvement discursif à la complétude interactive, a fait l'objet jusqu'ici de descriptions systématiques, en particulier dans la théorie de l'argumentation de Ducrot et Anscombe; d'ailleurs, la plupart des connecteurs pragmatiques décrits jusqu'ici marquent directement des relations d'argument ou de contre-argument à conclusion (ou, comme mais ou d'ailleurs, n'ont été décrits que dans cette perspective-là). Mais il reste à approfondir un aspect important de la construction d'un mouvement discursif, selon que les arguments et les contre-arguments utilisés par l'énonciateur sont attribués à lui-même (structure monophonique), au destinataire (structure diaphonique) ou à quelqu'un d'autre (structure polyphonique, pour reprendre les distinctions introduites dans Roulet & al. 1985). Nous reviendrons dans une étude ultérieure sur ces aspects "-phoniques" de la structure des mouvements discursifs et du fonctionnement des connecteurs argumentatifs et contre-argumentatifs.

On n'a en revanche guère étudié la manière dont un locuteur tente par approximations successives de satisfaire à l'exigence de complétude interactive en construisant une séquence de mouvements discursifs qui viennent chacun après coup réévaluer ou compléter le mouvement précédent; d'ailleurs, à part les descriptions tentatives de Schelling (dans Roulet & al. 1985, chap.2.3.5) et de Charolles (1984), on connaît encore fort mal le fonctionnement des connecteurs réévaluatifs. Nous réexaminons dans Roulet (à paraître), dans le cadre présenté ici, les problèmes soulevés par la description de ces connecteurs.

Références bibliographiques

- AUCHLIN, A., MOESCHLER, J. & ZENONE, A. (1981): "Notes sur les mouvements récursifs", ETUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE 44, 104-112.
- BAKHTINE, M. (1978): Esthétique et théorie du roman, Paris, Gallimard.
- CHAROLLES, M. (1984): "En réalité et en fin de compte et la résolution des oppositions", TRAVAUX DU CENTRE DE RECHERCHES SEMIOLOGIQUES 47, 79-111.
- GOFFMAN, E. (1981): Forms of Talk, Oxford, Blackwell.
- MOESCHLER, J. (1982): Dire et contredire, Berne, Lang.
- ROULET, E. (1981): "Echanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation", ETUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE 44, 7-39.
- ROULET, E. & al. (1985): L'articulation du discours en français contemporain, Berne, Lang.
- ROULET, E. (à paraître): "Complétude interactive et connecteurs reformulatifs".
- SCHMALE-BUTON, E. & SCHMALE, G. (1984): Conversations téléphoniques, Bielefeld, Université.